



FCI-DEMAT : Maîtrise de la dématérialisation des bulletins de paie

Objectif

Dématérialiser les bulletins de paie et proposer aux salariés de l'entreprise un coffre fort numérique certifié CPA

Moyen

Formation assurée par des consultants & formateurs certifiés FCI-DEMAT.
Cas concret dossier de formation avec mise en place d'un dossier.

Modalité

Feuilles d'émargement
Evaluation des acquis : passage d'un QCM

Adaptation aux personnes en situation de handicap

Programme

Présentation générale

Gestion des entités

- Paramètres Entreprise
- Définition des interfaces
- Définition des paramètres

Gestion des utilisateurs

- Définition des utilisateurs
- Définition des rôles

Gestion des Services / Canaux de distribution

- Définition des services
- Choix des services mis à disposition

Gestion des formats

- Définition des formats de bulletin
- Gestion des reconnaissances

Gestion de l'administration de la plateforme

- Utilisation des services
- Modèles d'email
- Importation d'Emails

Gestion des bulletins de salaires

- Gestion des consentements
- Préparation des envois
- Ajouts de pièces jointes
- Validation et suivi des envois
- Gestion des collaborateurs

Le coffre fort DIGIPOSTE

Formation à la Dématérialisation des bulletins de paie

Référence : CFDC220

Durée

0.5 jour

Public

Gestionnaires de paie,
personnel du service RH

Pré-requis

Maîtriser la gestion de la paie.

Date de mise à jour fiche de formation : 11/08/2020 - Note moyenne sur 10 obtenue N-1 : 10



30 rue Jacques Secrétin

59810 LESQUIN

N° de déclaration : 31 59 00838 59 - Tél : 03.20.755.049 - Fax : 03.20.81.91.42 - email : contact@fcidiffu.fr